



## PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE :

ATTRIBUTION D'EMPLACEMENTS SUR LE MARCHE EXTERIEUR DE CAPBRETON

**Date limite de dépôt des dossiers : 16/05/2022 à 12h00**

CAPBRETON, le 25 avril 2022

### **1. Identification de la collectivité**

Commune de Capbreton

Adresse : Place Saint-Nicolas 40130 CAPBRETON

Téléphone : 05 58 72 10 09

Mail : [marchespublics@capbreton.fr](mailto:marchespublics@capbreton.fr)

### **2. Objet de La sélection préalable**

La présente procédure est passée dans le respect des articles L.2122-1- du Code général de la propriété des personnes publiques et 13 du Règlement intérieur du marché extérieur de Capbreton : « *Toute personne désirant obtenir un emplacement sur le marché doit répondre à une procédure de sélection préalable* ».

La commune de Capbreton procèdera à l'analyse des candidatures sur la base de critères de sélection définis au point 5 du présent document.

### **Contexte**

Dans l'objectif d'optimiser la qualité de l'offre commerciale et développer l'attractivité du marché extérieur, la ville de Capbreton souhaite mettre en place une procédure de sélection préalable pour les saisons 2022/2023. Suite à un premier appel à candidature, des places sur le marché extérieur sont restées vacantes les mardis et jeudis en saison estivale, soit du 16 juin au 15 septembre. Ainsi, il vous est proposé de répondre à ce nouvel appel à candidature afin d'obtenir un emplacement sur le marché extérieur de Capbreton dans les conditions énoncées précédemment.

### **3. Dossier de candidature**

#### **Pièces demandées**

- Le formulaire d'abonnement au marché extérieur de Capbreton dûment complété.

#### **Interlocuteur**

Laura LACAZE, responsable marchés publics et affaires juridiques : [marchespublics@capbreton.fr](mailto:marchespublics@capbreton.fr)

#### **4. Transmission des offres :**

La candidature devra être transmise en portant la mention suivante :

**« Candidature d'attribution d'emplacement sur le marché extérieur de Capbreton »**

Les candidatures seront envoyées soit par :

- Voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception
- Dématérialisée à l'adresse mail suivante : [marchespublics@capbreton.fr](mailto:marchespublics@capbreton.fr)
- Directement contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie de Capbreton, Place Saint-Nicolas, BP 25, 40 130 CAPBRETON.

Les candidatures qui seraient transmises après la date et l'heure limites ne seront pas retenues.

#### **5. Examen des candidatures**

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

|  |
|--|
| <u>Qualité et originalité de l'offre : 30%</u><br>Produits confortant les besoins du marché<br>Artisans, fabricants<br>Revendeurs de produits manufacturés en circuits courts<br>Revendeurs de produits manufacturés       |
| <u>Période de présence : 30%</u><br>Abonnements mardi + jeudi<br>Abonnement mardi ou jeudi   |
| <u>Aménagement et convivialité du stand : 20%</u><br>Qualité et esthétique de la bâche ou abris utilisés<br>Type de matériels utilisés<br>Visuels/dimensions des affiches, pancartes ou écriteaux<br>Utilisation du camion |
| <u>Ancienneté des commerçants sur le marché de Capbreton : 10%</u>   |
| <u>Expérience du candidat dans le domaine du commerce : 10%</u>  |

L'administration effectuera un rapport d'analyse qui sera présenté à la Commission marché, puis soumis à la décision de Monsieur Le Maire.